

## Mariage avec un français en france

## Par oseane24, le 12/09/2008 à 16:03

bonjour a tous,

voila,j'ai lu plusieur cas comme moi,sauf que moi je me marie dans une semaine,a la mairie de paris,5eme,je voulais aussi dire que je suis algerienne avec un visa touristique,donc une entrée légale en france,ma question est,dois je revenir en algerie apres le mariage pour un visa long sejour ou non???

mon future mari s'est presenté a la prefecture des yvelines,on lui a dit qu'avec notre livret de famille et quelques papiers,je pourais deposer une demande de titre de sejour,donc avec tout vos témoigniages,je ne vous cache pas que j'ai peur!!!! svp repondez moi,c'est urgent j'ai qu'une semaine devant moi!

je vous remercie, et bon courage aux autres